

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

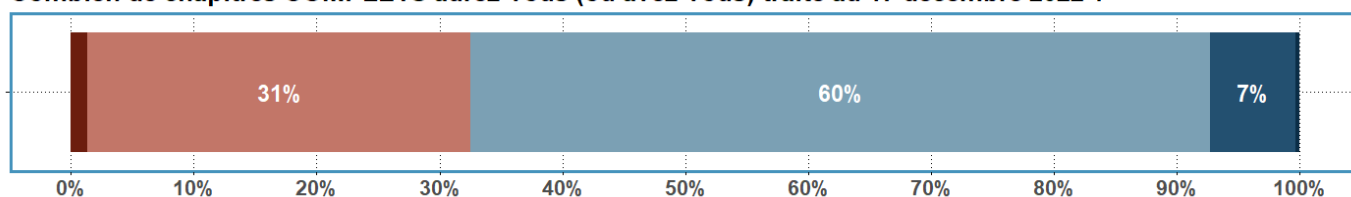
JANVIER 2023 Enquête APSES : « Quel avancement dans le programme de spécialité de terminale pour les collègues de SES ? »

Cette enquête a été réalisée par Internet, du 15 décembre 2022 au 7 janvier 2023 et reprend, pour partie, les [questions d'une précédente enquête réalisée l'année dernière](#).

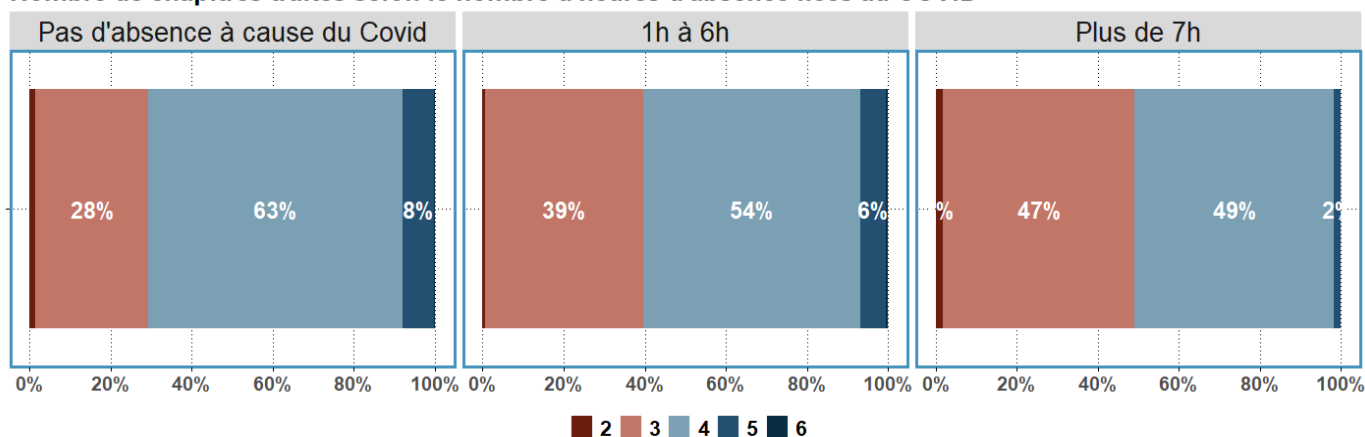
Les enseignant·es de SES ont été sollicité·es par l'intermédiaire des listes de discussion de la profession (liste de l'APSES) ainsi que par l'intermédiaire des réseaux sociaux (groupe Facebook « Collègues SES » ; page Facebook de l'APSES, Twitter...). Au total, 914 collègues de SES ont répondu à l'enquête : **cela représente environ 20% des enseignant·es de SES.**

Graphique 1. Proportion de collègues en fonction du nombre de chapitres complets traités au 17 décembre

Combien de chapitres COMPLETS aurez-vous (ou avez-vous) traité au 17 décembre 2022 ?



Nombre de chapitres traités selon le nombre d'heures d'absence liées au COVID



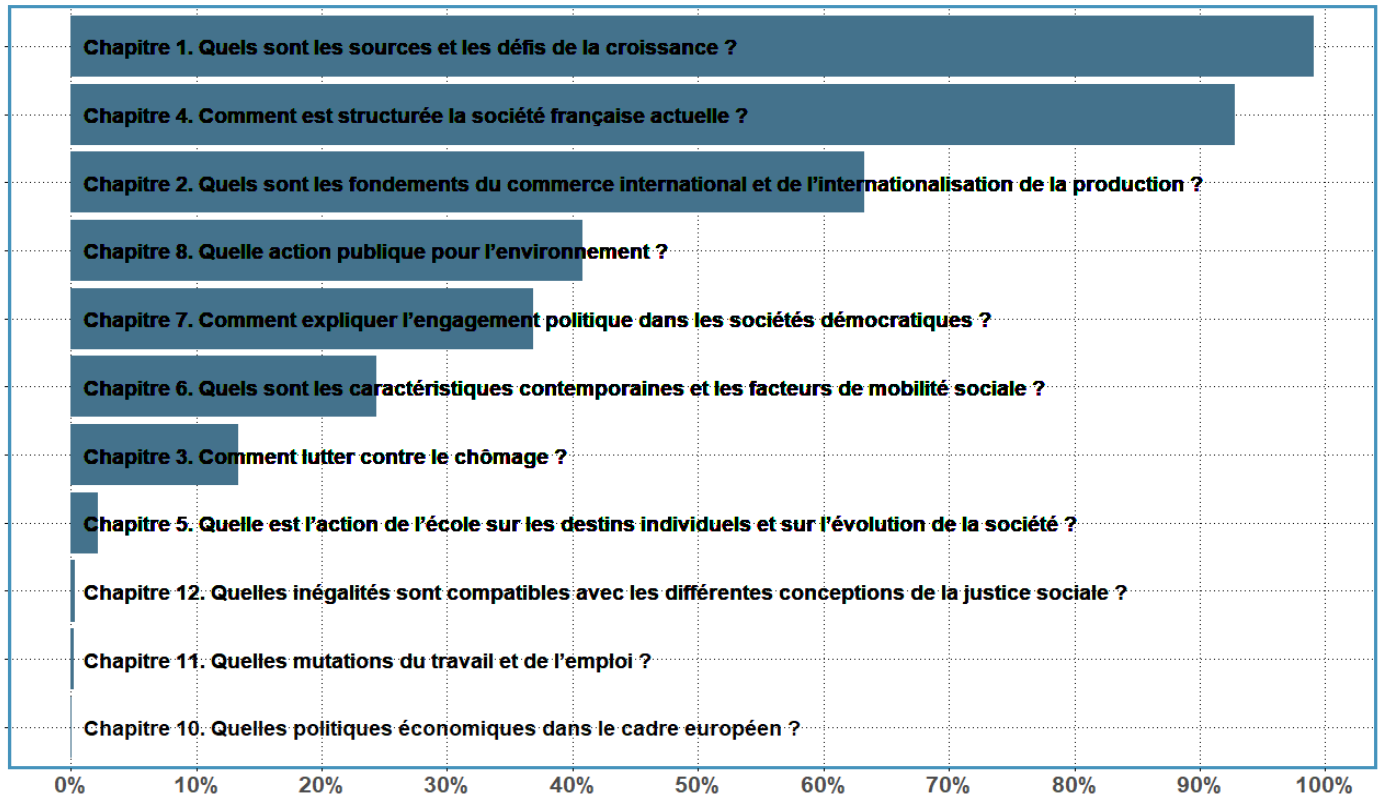
Après l'allègement, annoncé en octobre, d'un chapitre au programme de l'épreuve écrite de spécialité, les élèves et les collègues de SES doivent normalement traiter 7 chapitres en 22 semaines, soit un rythme d'un chapitre toutes les 3 semaines. Si au 17 décembre, après 13 semaines de cours, et 9 semaines avant les épreuves écrites de mars, 60 % des collègues avaient traité 4 chapitres complets, **33 % n'avaient terminé que 3 chapitres ou moins et étaient donc en retard dans le rythme imposé par le positionnement des épreuves en mars.** L'objectif de 7 chapitres paraît donc difficilement atteignable pour environ un tiers des collègues.

Ce constat est d'autant plus vrai pour les collègues qui ont eu à souffrir d'absences liées au COVID : si 28% des collègues n'ayant pas eu d'absence à cause du COVID sont en retard dans le rythme imposé par les épreuves en mars, c'est le cas de 39% des collègues qui ont eu entre 1h et 6h d'absence et de 49% des collègues qui ont connu plus de 7h d'absence pour cause de COVID.

L'épidémie de COVID-19, loin d'avoir disparu, a donc occasionné des absences pour un nombre non négligeable de collègues. Ces absences impliquent un ralentissement important de la progression dans les programmes.

Graphique 2. Chapitres traités par les collègues au 17 décembre 2022

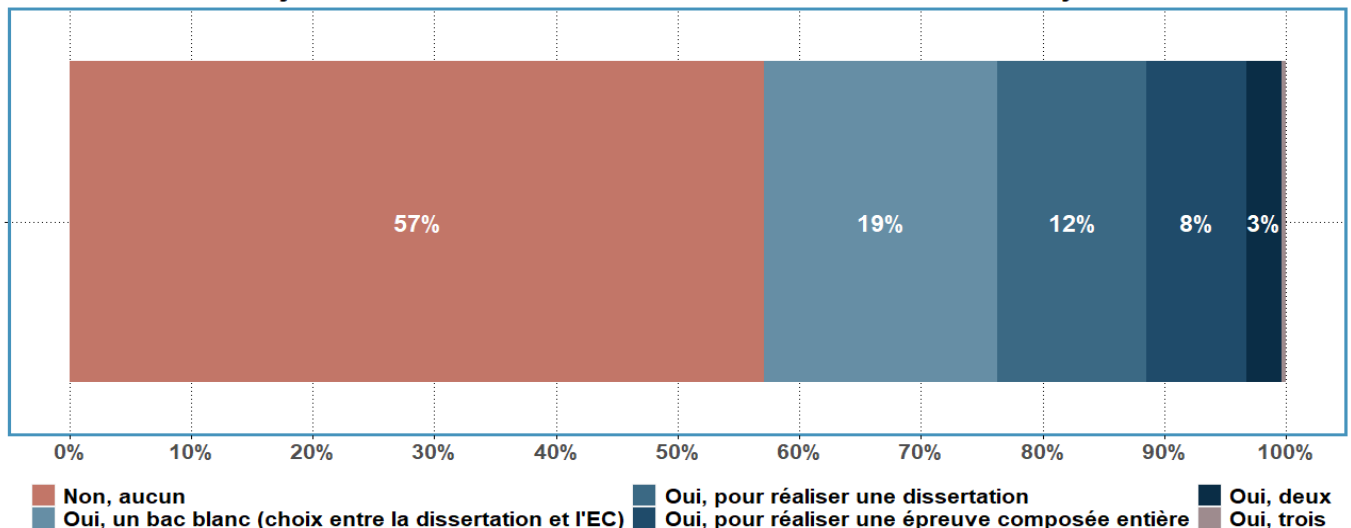
Quels sont les chapitres complets que vous avez traité au 17/12/2022 ?



Si plus de 90% des collègues ont traité, au 17 décembre, les chapitres sur la croissance économique et la structure sociale, on observe que 2% des collègues ont traité le chapitre sur l'École, chapitre supprimé du programme d'examen fin septembre.

Graphique 3. Proportion de collègues qui ont pu réaliser un devoir de 4h avec leurs élèves

Vos élèves ont-ils déjà eu un devoir de 4h à réaliser en conditions d'examen au lycée au 17/12 ?

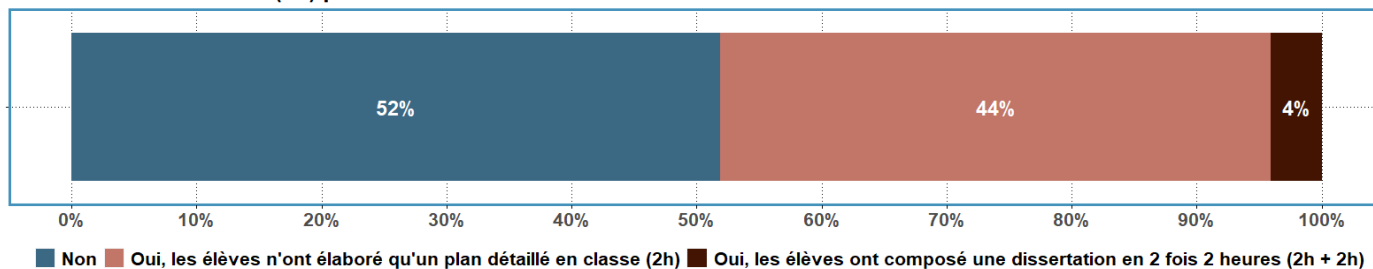


Au 17 décembre, juste avant les vacances de Noël, **plus de la moitié des collègues (57%) n'avaient pas pu entraîner leurs élèves dans les conditions d'examen**. Seulement 19 % avaient pu réaliser un bac blanc, et 12 % une dissertation.

Ces conditions de préparation des épreuves de baccalauréat pour les élèves de terminale réduisent donc leur capacité de réussite de l'examen.

Graphique 4. Proportion de collègues qui ont proposé une dissertation incomplète à réaliser à leurs élèves

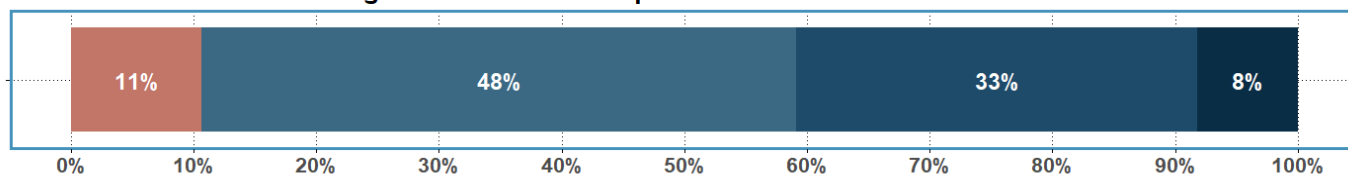
Face à la difficulté de réaliser des devoirs de 4h EN CLASSE, avez-vous séparé les tâches d'élaboration du plan détaillé (2h), des tâches de rédaction (2h) pour la dissertation ?



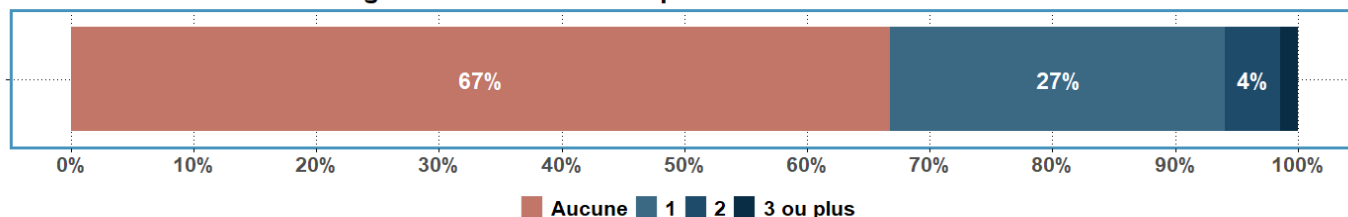
Face à la difficulté d'organiser des devoirs de 4H, du fait de l'organisation en groupes des spécialités, 48 % des collègues ont changé leurs pratiques pédagogiques en séparant les tâches de la dissertation, notamment les étapes d'élaboration du plan et de rédaction.

Graphique 5. Proportion de collègues qui ont organisé une EC3 en classe (2H) et à la maison

Combien d'EC3 avez-vous organisé EN CLASSE depuis le début de l'année au 17/12 ?



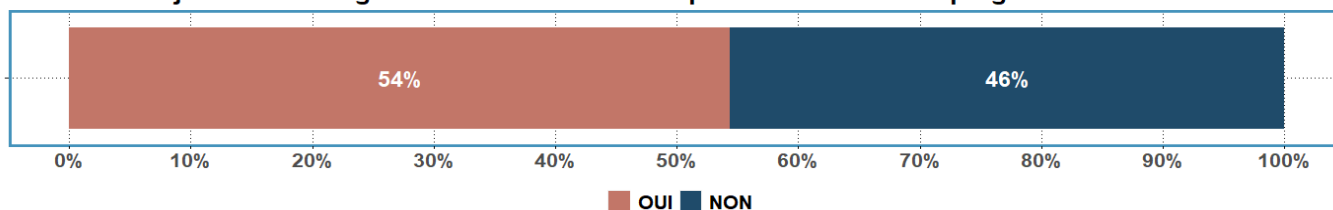
Combien d'EC3 avez-vous organisé A LA MAISON depuis le début de l'année au 17/12 ?



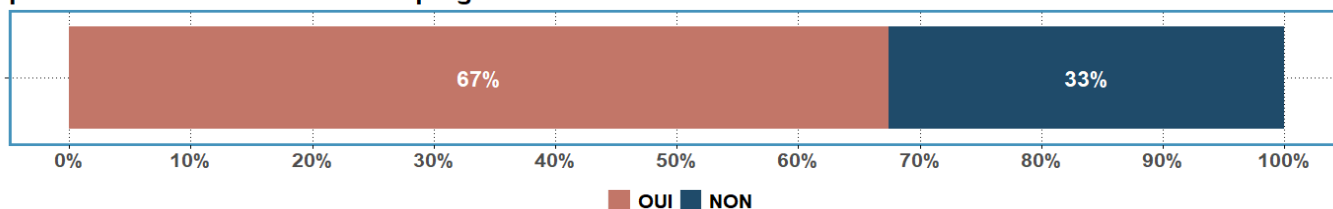
Contrairement à la dissertation, les collègues peuvent encore préparer majoritairement en classe l'épreuve composée, puisqu'il est possible de séparer l'évaluation des différentes parties de l'épreuve. Ainsi, 89% des collègues ont pu organiser au moins une EC3 en classe d'une durée de 2H et environ 1/3 des collègues ont dû donner au moins une EC3 en devoir maison.

Graphique 6. Proportion de collègues qui ont renoncé à organiser des séances de remédiation ou des devoirs surveillés pour avancer dans le programme.

Avez-vous déjà renoncé à organiser un devoir surveillé pour avancer dans le programme ?



Avez-vous déjà renoncé à des séances de remédiation suite aux évaluations type-bac (EC1, EC2, EC3, Dissertat) pour continuer à avancer dans le programme ?

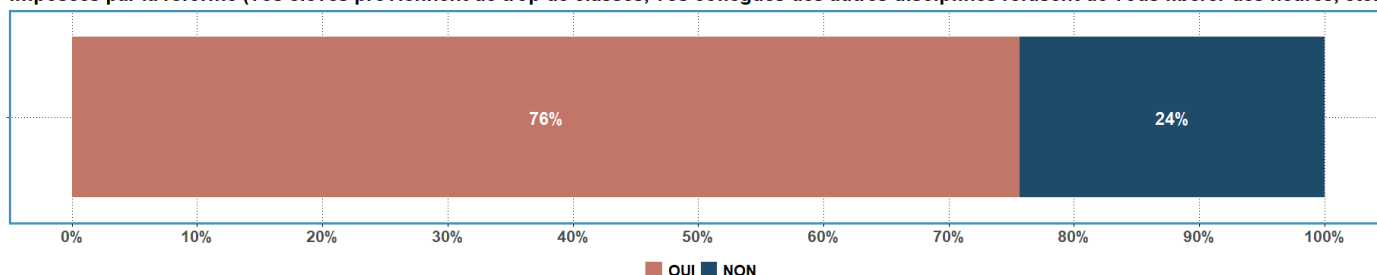


Face au rythme d'avancement dans le programme, une majorité de collègues (55%) dit avoir déjà renoncé à évaluer les élèves avec un devoir en classe. De même, 67 % disent renoncer à des séances de remédiation, à la suite des évaluations, afin d'avancer dans les programmes. Ce rythme d'avancement, imposé par le calendrier du baccalauréat, réduit les possibilités pour les élèves de travailler et de comprendre les difficultés

rencontrées dans les précédentes évaluations. Cette évolution est particulièrement dommageable pour les élèves les plus en difficulté et interroge sur l'affaiblissement de la capacité du lycée à réduire les inégalités de réussite scolaire.

Graphique 7. Proportion de collègues qui sont empêchés de rattraper des cours ou de programmer des évaluations types bac du fait des contraintes de la réforme

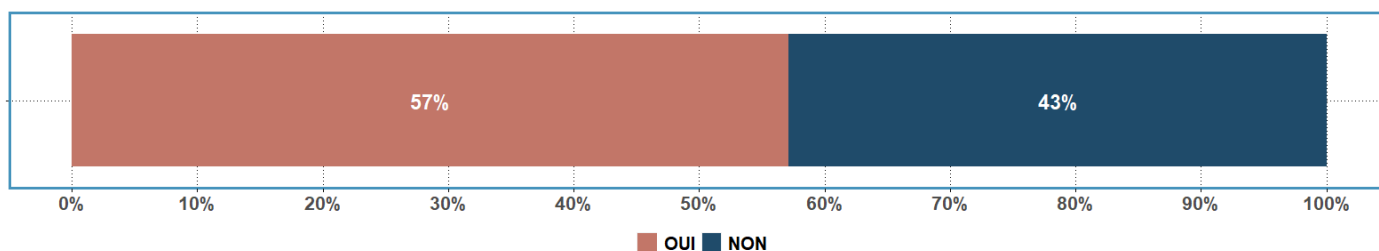
Etes-vous empêché de rattraper des cours ou de programmer des évaluations type bac en classe du fait des contraintes d'emploi du temps imposées par la réforme (vos élèves proviennent de trop de classes, vos collègues des autres disciplines refusent de vous libérer des heures, etc...)



De manière globale, la réforme du lycée contraint l'organisation du travail des enseignant-es. 76 % des collègues se disent empêchés de programmer des rattrapages de cours ou des devoirs surveillés du fait de l'organisation en groupe de spécialité imposée par la réforme.

Graphique 8. Proportion de collègues qui déclarent renvoyer davantage la maîtrise de certains points au travail à la maison

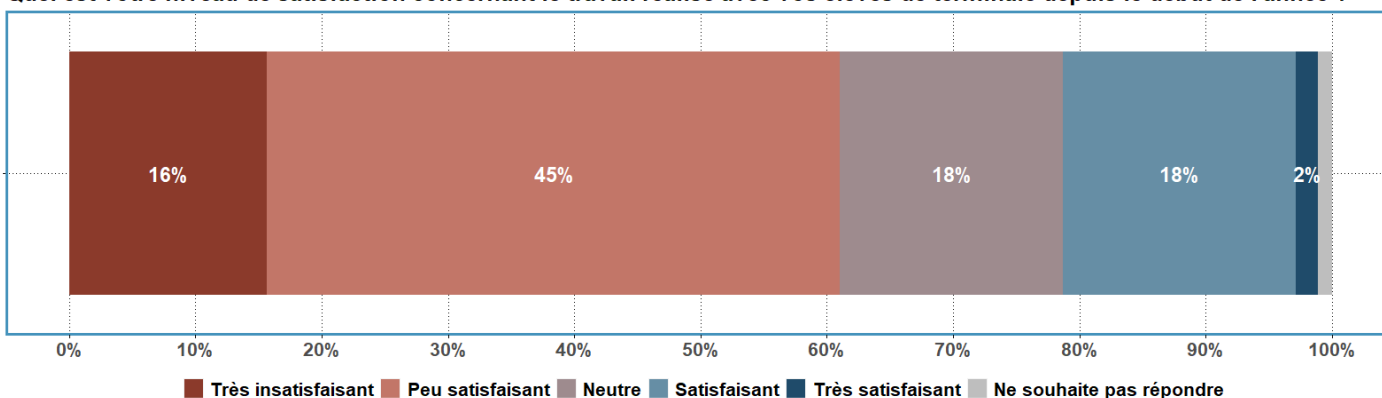
Par rapport aux années précédentes, vous arrive-t-il de renvoyer davantage la maîtrise de certains points obligatoires de cours (savoirs ou savoir-faire) au travail à la maison (par l'intermédiaire de photocopies, de vidéos, ...) ?



Conséquence de ces contraintes organisationnelles et temporelles, **une majorité de collègues (57%) renvoient la maîtrise de points de cours au travail à la maison plutôt qu'en classe**. Encore une fois, ce sont les élèves les plus fragiles et ceux issus de familles dont les conditions matérielles d'existence sont les plus précaires qui sont pénalisés par la mise en place de la réforme.

Graphique 9. Niveau de satisfaction concernant le travail réalisé avec les élèves

Quel est votre niveau de satisfaction concernant le travail réalisé avec vos élèves de terminale depuis le début de l'année ?



Plus de 60% des collègues sont très insatisfaits (16%) ou peu satisfaits (45%) du travail réalisé avec les élèves de terminale.

Graphique 10. Les mots qui résument le mieux votre vécu d'enseignant-e de spécialité SES en terminale cette année



Conclusion

Les résultats de cette enquête démontrent les difficultés de préparation des élèves aux écrits de spécialité du mois de mars, et révèlent les défauts structurels liés à la réforme du lycée et du baccalauréat.

Certes, les retards dans les programmes sont moins importants que l'année dernière, du fait de moindres perturbations liées à la situation sanitaire, mais les résultats restent très importants et préoccupants.

Cette course au programme, qui oblige à survoler les contenus et les méthodes, laisse de côté les élèves les plus en difficulté, et, plus largement, dégrade la formation de toutes et tous pour l'enseignement supérieur.

→ Sur la base de cette enquête, l'APSES demande :

- Le report des épreuves de spécialité de mars à juin, avec des sujets portant sur un programme resserré ;
- Une amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves (dédoublés nationalement définis notamment) ;
- Dès l'année prochaine, un allègement significatif de ces programmes trop lourds et inadaptés aux conditions d'enseignement ;
- A moyen terme, une réécriture des programmes de SES du lycée.